

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bauingenieurwesen: Woher, wo-zu, wohin, von A. Pozzi, Zürich.

Zur Berechnung und Bemessung von vorgespannten Platten, von P. Ritz, Horw.

Brückenbrüstung, ein wichtiger Bauteil, von A. Rösli & A. Hächler, Zürich.

Über den Ausdruck unserer Bauwerke, von W. A. Schmid, Zürich.

Biegewellen in Sandwich-Strukturen, von M. Sayir, Zürich.

Unkonventionelle Überlegungen zum Thema «Sicherheit», von J. Schneider, Zürich.

Denkanstöße im Grundbau oder die Lösung grundbaulicher Probleme mittels Gefährdungsbildern, von U. Vollenweider, Zürich.

Traglastberechnung gekrümmter Stahlbeton- und Stahlbeton-Träger aufgrund der Plastizitätstheorie, von R. Walther & B. Houriet, Lausanne.

Einfache Berechnung von Rahmen-Schubwand-Systemen, von B. Zimmerli, Zürich.

Congrès

5^{es} Journées du droit de la construction

Fribourg, 22-24 mars 1983

C'est en 1975 qu'ont été organisées pour la première fois les Journées du droit de la construction. Personne ne pensait alors qu'elles seraient répétées; personne ne se doutait surtout qu'elles deviendraient une véritable «institution». Depuis, tous les deux ans, l'Université de Fribourg rassemble durant deux jours tous ceux qu'intéresse le droit de la construction.

Les 5^{es} Journées, auxquelles sont conviées toutes les personnes intéressées, resteront dans la tradition: on y réunira juristes et non-juristes; on y alternera les exposés et les discussions; on s'y exprimera en allemand (les 22 et 23 mars) et en français (les 23 et 24 mars). Quant au programme, il abordera les questions les plus diverses et les plus actuelles du droit de la construction.

La première journée sera tout entière consacrée au droit privé: on commencera par vérifier dans quelle mesure le maître de l'ouvrage est bien aussi maître du contrat: peut-il en modifier le contenu ou même le résoudre? Est-il libre de ne pas le conclure lorsque le contrat de vente du terrain stipule qu'il devra mandater tel architecte ou tel entrepreneur? On examinera ensuite plusieurs aspects du problème des risques dans la construction: qui supporte les conséquences de la destruction ou de la détérioration de l'ouvrage? Qui, du maître, de l'entrepreneur ou du fournisseur, doit assumer les risques liés aux matériaux? Quelles sont les questions les plus actuelles touchant les risques liés aux défauts de l'ouvrage?

La seconde journée sera divisée en deux parties: dans le contexte du droit public, d'abord, on évoquera les problèmes que pose l'aménagement du territoire en

Suisse romande, puis plus spécialement, l'équipement des zones à bâtir; on s'interrogera ensuite sur le rôle toujours grandissant que prennent les dérogations en droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Dans un contexte plus général ensuite, il sera question de deux révisions: la révision du droit du contrat d'entreprise, pour laquelle l'Office fédéral de la Justice a récemment mené une enquête dont les principales conclusions seront présentées, et la révision des Règlements SIA applicables aux contrats d'architecte et d'ingénieur.

Le Séminaire du droit de la construction espère vivement que ces rencontres permettront une nouvelle fois, dans le cadre fribourgeois, de favoriser les échanges entre participants, quelles que soient leur langue, leur formation ou leur profession. Afin de maintenir le contact avec le Séminaire du droit de la construction, les participants recevront gratuitement pendant deux ans (1983/1984) la revue qu'il édite: «Baurecht — Droit de la construction».

6^e Séminaire sur les techniques de modélisation des systèmes énergétiques

Appel aux contributions

Le 6^e Séminaire de modélisation des systèmes énergétiques est organisé à Lausanne les 16 et 17 juin 1983. Son thème est *Scénarios et potentiel des procédés énergétiques*.

Les principaux sujets abordés seront les suivants:

- procédés d'utilisation et prestations fournies;
- disponibilité et stockage d'énergie;
- distribution régionale;
- stratégie énergétique;
- banques de données sur les procédés énergétiques.

Les personnes désirant participer à ce séminaire et présenter l'état de leurs études sont priées de s'annoncer avant le 30 mars 1983.

Les orateurs s'exprimeront en français ou en anglais. L'IENER (Institut d'économie et aménagements énergétiques) pourra rétribuer les auteurs des principales présentations. Renseignements complémentaires: M^{lle} Jacqueline Lebet à l'IENER, EPF Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/47 24 83, de 10 h. à 15 h.

EPFL

Mécanique de la rupture

10 et 11 mars 1983

C'est sur ce thème que le Département des matériaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organisera les prochaines journées des matériaux.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Renseignements: F. H. Wittmann, professeur, Laboratoire des matériaux de construction, EPFL (tél. 47 28 21 ou 47 28 43).

EPFZ

Conférences

L'érosion torrentielle et superficielle en Italie méridionale

Cette conférence, donnée par M. S. Puglisi, prof. ing., de l'Université de Bari (Italie), présente le problème de l'érosion superficielle et des torrents dans l'Italie du sud placée d'une part dans le cadre national et d'autre part comparé à d'autres régions géographiques. Les causes physiques propres à la nature du terrain et du climat ainsi que les raisons sociales sont analysées.

Dans les 30 dernières années, de gros efforts ont été entrepris pour limiter les dégâts dus à l'érosion en tenant compte d'une échelle des priorités pour le développement économique de l'aire méridionale. Depuis 1970 l'intervention de l'Etat a été renforcée par celle des régions. Celles-ci ont établi dernièrement leur programme de développement économique et par conséquent de lutte contre l'érosion. Les méthodes et les techniques d'intervention adoptées pour l'aménagement des bassins versants en montagne et en colline dans l'Italie méridionale ne poursuivent pas seulement des buts économiques, mais elles tiennent compte aussi des impératifs de la sauvegarde de l'environnement. Plusieurs exemples sont présentés concernant des corrections de torrents et aménagements des pentes réalisés en Basilicate, Calabre, Campanie et dans les Pouilles. La conférence met l'accent sur l'aspect technique de ces réalisations. Elle aura lieu le jeudi 8 février 1983 à 16 h. 15 dans l'auditoire VAW, 1^{er} étage, Gloriestrasse 37-39, à Zurich.

Vie de la SIA

Communications SVIA

Assemblée générale ordinaire du Groupe des architectes

Les membres du Groupe des architectes sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire du groupe qui aura lieu le mercredi 9 février 1983 à 17 h. au Bâtiment du restaurant universitaire de Dorigny, Lausanne.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 1982.
2. Rapport d'activité et discussion du rapport.
3. Elections statutaires. Membres du comité GA.

Le comité GA propose à l'assemblée de réélire: MM. M. Barman, G. E. Collomb, Chr. Lietz, N. Mercier, pour deux ans au comité du groupe.

Pour succéder à MM. G. Poncet et B. Bonomi qui ne souhaitent pas renouveler leur

mandat, le comité GA propose à l'assemblée d'élire MM. Daniel Bersier et Ivan Kolecek.

Election du président. Proposition du Comité GA.

M. Nicola Mercier, jusqu'ici vice-président du groupe.

4. Candidature: M^{me} Flore Struby, arch. dipl. Ecole spéciale d'architecture de Paris, inscrite au REG. Parrains: MM. B. H. Ph. von Streng, G. van Bogaert.
5. Programme d'activité 1983.
6. Divers.

Une visite informelle des restaurants universitaires aura lieu sous la conduite de M. N. Mercier.

A l'issue de l'assemblée, un membre du groupe des architectes de la section genevoise de la SIA nous présentera la réflexion que ce groupe a développée sur le problème des *Concours d'architecture*, en se référant à la norme SIA n° 152. Il abordera également les projets ainsi que les objectifs du groupe.

Cette présentation sera suivie d'un apéritif servi à tous les participants, ainsi que d'un repas réservé aux personnes inscrites (prix du repas, vin et café compris: 32 fr. par personne).

Assemblée générale ordinaire du Groupe des ingénieurs

Les membres du Groupe des ingénieurs de la SVIA sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire du groupe, fixée au vendredi 11 février 1983 à 17 h. 30, Auditoire Centre Est 2 (CE 2) de l'EPFL-Ecublens.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 février 1982.
2. Rapport présidentiel.
3. Elections statutaires au comité du groupe:

MM. Vital Lachat, ingénieur géomètre; René Noppel, ingénieur-chimiste; Jean-Daniel Marchand, ingénieur civil, pour remplacer MM. B. Binner, ing.-géomètre, W. Hirsbrunner, ing.-chimiste, qui arrivent au terme de leur mandat ainsi que M. D. Langer appelé au comité SVIA.

4. Présentation des nouveaux membres admis en 1982.
5. Propositions individuelles et divers.

Après cette partie statutaire, nous aurons le plaisir de suivre l'exposé que M. J.-M. Henry, responsable des activités de l'Institut d'organisation industrielle de l'EPF pour la Suisse romande et les pays francophones, a bien voulu accepter de présenter et portant sur l'*Institut d'organisation industrielle de l'EPF*, un moyen de formation ou de recyclage des ingénieurs, un atout au service des entreprises.

19 h.: apéritif offert aux membres et repas au restaurant Le Copernic, 1^{er} étage du Centre Est (prix du repas: 30 fr. 50, 3 dl vin et café compris).

Documentation générale

Voir page 12 des annonces.